

# Relevé de décisions de la CFVU

Séance plénière du 30 avril 2020



# **ORDRE DU JOUR**

- 1. Informations de la Présidente du Conseil Académique**
- 2. Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique**
- 3. Questions diverses**

**Président·e de séance****Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil académique****Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés**

<b>Élu·e</b>	<b>Présent·e</b>	<b>Excusé·e</b>	<b>Procuration à</b>
<b>Florence CHARBONNIER</b>	X		
<b>Virgile CHASSAGNON</b>	X		
<b>Nicolas DOUAY</b>	X		
<b>Pascale HOFFMANN</b>	X		
<b>Thierry KLEIN</b>	X		
<b>Sophie LAMBERT-LACROIX</b>	X		
<b>Véronique MOLINARI</b>	X		
<b>Zineb SIMEU-ABAZI</b>	X		
<b>Nicolas TERZI</b>	X		

**Collège B : Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés**

<b>Élu·e</b>	<b>Présent·e</b>	<b>Excusé·e</b>	<b>Procuration à</b>
<b>Jean BRETON</b>	X		
<b>Bernard BRUNET</b>	X		
<b>Jennifer BUYCK</b>			Nicolas DOUAY
<b>Fanny COULOMB</b>	X		
<b>Gwenaël DELAVAL</b>	X		
<b>Fabienne HANS</b>	X		
<b>Sylvie MARTIN-MERCIER</b>	X		
<b>Laurence VIANES</b>	X		
<b>Virginie ZAMPA</b>	X		

**Collège C : Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques**

Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
<b>Jacky CUVEX-COMBAZ</b>	X		
<b>Karine HERTZLER</b>	X		
<b>Souad HOUAMA</b>	X		
<b>Cédric LAURENT</b>	X		
<b>Marie-Carmen MOLINA</b>	X		
<b>Richard MONVOISIN</b>	X		

**Personnalités extérieures**

Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
<b>Catherine BOLZE (T)</b> ..... <i>En attente d'une suppléante</i>			
<b>Sylvie VIANNET (T)</b> ..... <i>En attente d'une suppléante</i>	X		
<b>Marc FRUSTIE</b>	X		
<b>Didier PINEL</b>			Sylvie MARTIN-MERCIER

### Collège D : Étudiants

Élu-e titulaire (T) / Élu-e suppléant-e (S)	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
<b>Bartimée BOSSON (T)</b>	X		
<b>Elsa DURIEZ (S)</b>	X		
<b>Joséphine BOURGEOIS (T)</b>			
<b>Antonin BECKER (S)</b>	X		
<b>Hanane BOURKHA (T)</b>	X		
<b>Thomas DAL BO (S)</b>			
<b>Séverin CONSTANT-MARMILLON (T)</b>	X		
<b>Gregor DAVID (S)</b>	X		
<b>Martin COSTE-CLEMENT (T)</b>	X		
<b>Yasmine TOUHAMI (S)</b>	X		
<b>Noémie DUTILLEUL (T)</b>	X		
<b>Salaheddine MOKHTARI (S)</b>			
<b>Alexis FAYOLLE (T)</b>	X		
<b>Benjamin PELLIEUX ABRAM (S)</b>	X		
<b>Marie FERNANDEZ (T)</b>	X		
<b>Mathis MORIN (S)</b>	X		
<b>Sacha GOUILLET-VEUX (T)</b>	X		
<b>Clara ARDOUIN (S)</b>			

**Collège D : Étudiants (suite)**

Élu-e titulaire (T) / Élu-e suppléant-e (S)	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Jason GUERINOT (T)			
Bastien ROISSE-MERLIN (S)			
Nathan JAEGER (T)	X		
Nicolas THOMAS (S)			
Emmy MARC (T)	X		
Charlène DELACOUR (S)	X		
Loona MOURENAS (T)	X		
Ali BOUZIANE (S)	X		
Olivier OCCELLO (T)	X		
Juliette BODIN (S)			
Elise PAUCOD (T)	X		
Diane IVALA-MENDOME (S)			
Hugo PREVOST (T)	X		
Charlotte AUDIBERT (S)			
Raphaël PUYGRENIER (T)	X		
Amandine DUVAL (S)			
Mathilde RORATO (T)		X	
Emeline TRASBOT (S)			

### Invités permanents

Invité-e	Fonction	Présent-e	Excusé-e
<b>Caroline BERTONECHE</b>	Présidente du Conseil académique	X	
<b>Yassine LAKHNECH</b>	Président de l'UGA		X
<b>Kévin SUTTON</b>	Chargé de mission faisant fonction de Vice-Président Formation par intérim	X	
<b>Anne-Catherine FAVRE</b>	Vice-présidente du Conseil d'administration		X
<b>Hervé COURTOIS</b>	Vice-président Recherche et Innovation		X
<b>Karine SAMUEL</b>	Vice-présidente Rayonnement et relations internationales	X	
<b>Yann ECHINARD</b>	Vice-président Responsabilité sociétale de l'université		X
<b>Philippe SARRAZIN</b>	Vice-président Valence et Drôme-Ardèche		X
<b>Pierrick BEDOUCH</b>	Vice-président Vie étudiante		X
<b>Martin OUDART</b>	Vice-président Etudiant	X	
<b>Marc ODDON</b>	Chargé de mission Formation continue, apprentissage et insertion professionnelle	X	
<b>José LABARERE</b>	Chargé de mission Études de santé		X
<b>Florence COURTOIS</b>	Chargée de mission Orientation, Accompagnement, Réussite	X	
<b>Marc GANDIT</b>	Chargé de mission Démarche compétences	X	
<b>Jacky GHODBANE</b>	Agent comptable		X
<b>Joris BENELLE ou son représentant</b>	Directeur général des services ou son représentant		X
<b>Jean-François REDON</b>	Directeur Général Délégué Formation	X	
<b>Anne BROUZET</b>	Directrice Générale Déléguée adjointe Formation	X	
<b>Noémie PLAY</b>	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
<b>Océane DA COSTA RODRIGUES</b>	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
<b>Maud VALLENARI ou son adjointe</b>	Directrice de la DEFI ou son adjointe		X

### Invités permanents (suite)

Invité·e	Fonction	Présent·e	Excusé·e
<b>Arnaud COEFFIER ou son adjointe</b>	Directeur de la DMAP ou son adjointe		X
<b>Lydie MUZART ou son adjointe</b>	Directrice de la DOIP ou son adjointe	X (Séverine ROYER)	
<b>Marie LEMAIRE ou son adjointe</b>	Directrice de la DFCA ou son adjointe	X	
<b>Fabrice MENARD</b>	Direction de la DAPI	X	
<b>Frédéric SABY ou son représentant</b>	Directeur du service inter-établissement de la documentation (SID) ou son représentant		X
<b>Thierry PLACETTE ou son représentant</b>	Directeur du SUAPS ou son représentant	X	
<b>Arielle GRANON ou son représentant</b>	Directrice Vie étudiante ou son représentant	X	
<b>Christine CHIRAT</b>	Vice-Présidente Formation et du CEVU de Grenoble INP	X	
<b>Lionel FILIPPI</b>	Administrateur provisoire de la CSPM Ecole Universitaire de Technologie		X
<b>Yannick VALLEE</b>	Administrateur provisoire de la CSPM Facultés des Sciences		X
<b>Bénédicte CORVAISIER ou son représentant</b>	Directrice du CROUS ou son représentant		X

**Cette séance se déroule au moyen d'une visioconférence.**

## **1. Informations de la Présidente du Conseil Académique**

*→ Néant*

**2. Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique**

**3. Questions diverses**

## **1. Informations de la Présidente du Conseil Académique**

## **2. Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique**

*→ Par Anne BROUZET*

## **3. Questions diverses**

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de Médecine et Pharmacie**

*Yasmine TOUHAMI : Le contrôle d'assiduité a été maintenu pour l'UE STReSS, et une évaluation écrite a été ajoutée. Il nous semble que cela ne respecte pas le plan de continuité pédagogique (PCP). On nous a signalé que l'appel est toujours effectué lors des séances alors que l'assiduité doit être levée. Nous pensons qu'il faut neutraliser cette UE tout en permettant aux étudiants de participer aux cours. Nous ne voterons pas en faveur des MCCC de Médecine en raison du maintien de l'assiduité.*

*Kevin SUTTON : Le plan de continuité pédagogique prévoit en effet qu'aucun contrôle d'assiduité n'est réalisé pendant la période d'enseignement à distance.*

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Pouvez-vous confirmer que même si les MCCC de Santé précisent que l'assiduité est maintenue, en aucun cas un étudiant ne sera sanctionné par rapport à son assiduité quant à l'UE STReSS ?*

*Kevin SUTTON : L'enseignant peut éventuellement faire l'appel dans l'objectif d'avoir une idée du taux de suivi et du taux de capacité de connexion, mais en aucun cas il ne peut y avoir de sanction en termes de validation de l'UE sur la base d'une non assiduité.*

*Gwenaël DELAVAL : Les questionnaires en ligne ont été prévus en tant que modalité particulière utilisable dans des cas très spécifiques. Or on retrouve des questionnaires en ligne dans quasiment toutes les MCCC présentées aujourd'hui. Nous pensons que ces questionnaires n'apportent rien et créent de l'inégalité entre étudiants, c'est pourquoi nous voterons contre toutes les MCCC incluant des questionnaires en ligne.*

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : En grande majorité, les composantes ont prévu des QCM. Cette modalité avait été rendue possible comme une solution dans les cas particuliers d'impossibilité d'organiser des devoirs maison. Beaucoup de composantes se sont donc engouffrées dans l'option que nous avons ouverte, mais nous voterons au regard du PCP, sans être en opposition.*

*Ali BOUZIANE : Je suis élu au Conseil de la Faculté de Médecine et il semble que l'objectif était bien de contrôler l'assiduité des étudiants pour l'UE STReSS, et non pas seulement de faire un suivi du taux de participation.*

*Kevin SUTTON : Je contacterai la direction de la Faculté de Médecine.*

*Antonin BECKER : On ne pourra pas voter pour des MCCC prévoyant des questionnaires en ligne.*

## - Délibérations -

***Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences  
mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique  
→ Facultés de Médecine et de Pharmacie***

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des Facultés de Médecine et de Pharmacie sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	42
Membres représentés	2
Nombre de votants	44
Voix favorables	32
Voix défavorables	11
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences des Facultés de Médecine et de Pharmacie.

## - Délibérations -

### *Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique → Médiat*

Il est décidé de modifier l'évaluation de l'UE 2 du DU Assistant Bibliothécaire, en supprimant la mention « 3 heures ».

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de Médiat sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	42
Membres représentés	2
Nombre de votants	44
Voix favorables	34
Voix défavorables	1
Abstentions ou refus de prendre part au vote	9

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de Médiat.

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) du DLST**

*Elise PAUCOD : Si la majorité des MCCC respectent le PCP, l'augmentation du contrôle continu pour certaines UE est très important, passant de 25% à 80% de la note finale ou de 20% à 70%. Ce changement très brutal risque de fortement défavoriser les étudiants ayant obtenu des notes moyennes en contrôle continu : ils n'auraient pas la possibilité de se rattraper avec un examen terminal, d'autant qu'il est parfois prévu que le rattrapage prenne en compte le contrôle continu avec des coefficients toujours très élevés.*

*Kevin SUTTON : Le PCP préconise de privilégier les évaluations d'une UE sur les contenus traités avant le 16 mars, et donne la possibilité de prendre en compte une note obtenue avant le 16 mars pour la validation de l'UE.*

*Elise PAUCOD : Néanmoins, les étudiants savaient que le contrôle continu constituerait 25% de la note, et que l'examen terminal compterait beaucoup plus. Si le contrôle continu était légèrement augmenté, les étudiants pourraient avoir une seconde chance avec l'examen terminal.*

*Kevin SUTTON : La forme est conforme au PCP. Sur le fond, il est de la responsabilité du jury d'appréhender les biais qui pourraient survenir suite à la repondération des coefficients, notamment par rapport à l'expérience qu'ils ont de ces UE. Nous ferons le lien avec la composante pour un point de vigilance auprès du jury.*

*Hugo PREVOST : D'une manière générale, les MCCC prévoient l'augmentation de la pondération du contrôle continu, voire le passage total en contrôle continu avec suppression du contrôle terminal. La CFVU pourrait appeler les UFR à organiser un droit à la seconde chance pour*

*ces contrôles continus.*

*Kevin SUTTON : Les tableaux des MCCC contiennent des éléments sur les sessions 2.*

*Hugo PREVOST: Dans certains cas, rien n'est prévu alors que l'UE passe entièrement en contrôle continu.*

*Jean-François REDON : Il y a deux approches de la seconde chance. Il peut s'agir d'une évaluation supplémentaire organisée après la publication des résultats, ce qui correspond à la logique classique de la deuxième session ; ou, dans le cadre d'une évaluation continue intégrale, il peut s'agir d'une évaluation comprise dans les modalités de mise en œuvre, c'est-à-dire réalisée avant la publication des résultats.*

*Anne BROUZET : Les MCCC du DLST prévoient systématiquement une seconde chance, avec des modalités d'évaluation différentes de la première session. Il y a donc bien une épreuve supplémentaire.*

*Hugo PREVOST: D'une manière générale, on pourrait organiser une réelle seconde chance qui représenterait au moins 50% de la note du contrôle continu.*

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Pour certaines UE, le contrôle continu a été revalorisé de manière excessive. L'examen terminal de la première session compte pour une très petite partie (parfois 20%) tout comme l'examen de la session de rattrapage (30% par exemple). La repondération du contrôle continu n'est pas un problème, contrairement au fait que la session de rattrapage ne puisse pas compenser le contrôle continu en cas de mauvaise note.*

Un premier vote est effectué mais, suite à des problèmes de connexion internet, il est convenu de renouveler le vote des MCCC du DLST.

## - Délibérations -

*Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences  
mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique  
→ DLST*

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du DLST sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	41
Membres représentés	2
Nombre de votants	43
Voix favorables	19
Voix défavorables	23
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire n'approuve pas, à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du DLST.

*Gwenaël DELAVAL : Pour les MCCC du DLST, je suggère de faire usage de la règle du maximum qui permet de favoriser les étudiants tout en modifiant les coefficients, même assez radicalement.*

*Martin COSTE-CLEMENT : Est-ce qu'il serait possible que la meilleure des deux notes (celle du contrôle continu et celle de l'examen terminal) compte pour 80 % de la note finale, et que l'autre compte pour 20 %, de façon à ne pas pénaliser l'étudiant ?*

*Florence COURTOIS : La règle du maximum consiste à calculer d'une part la note finale en intégrant les notes du contrôle continu, et d'autre part la note finale sans intégrer celles du contrôle continu, puis à prendre la meilleure des deux.*

*Gwenaël DELAVAL : Le DLST devrait également veiller à limiter le recours aux questionnaires en ligne.*

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de la Faculté de Droit**

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Nous aurions souhaité avoir quelques éclaircissements sur les examens de substitution. Par ailleurs, nous souhaiterions faire remarquer qu'un oral par téléphone n'équivaut pas à un oral par visioconférence. Il faut que les composantes s'assurent des capacités numériques des étudiants pour réaliser un oral en visioconférence, et le cas échéant, se reporter sur un oral téléphonique. Les types d'examens ont été précisés par une lettre du Doyen ; de notre côté, nous sommes tout à fait en accord avec les MCCC de Droit.*

*Hugo PREVOST : En Droit, le changement de la sélection a été modifié, passant du M1 au M2, au L3 au M1. Les étudiants de L3 n'ont été informés de ce changement que très tardivement. Je pense que la CFVU devrait demander que la sélection ne se fasse en aucun cas sur la base des notes du semestre 2 de la L3 Droit.*

## - Délibérations -

*Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences  
mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique  
→ Faculté de Droit*

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de la Faculté de Droit sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	40
Membres représentés	2
Nombre de votants	42
Voix favorables	30
Voix défavorables	11
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de la Faculté de Droit.

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de LLASIC**

*Noémie DUTILLEUL : Nous émettons des réserves pour plusieurs masters qui prévoient des oraux par visioconférence. Nous rappelons que les professeurs souhaitant réaliser des visioconférences doivent s'assurer de la capacité numérique de l'étudiant. Il n'est pas acceptable, du point de vue de l'égalité de traitement, que certains étudiants passent leur oral en visioconférence et que d'autres le passent par téléphone. Par ailleurs, nous souhaiterions savoir pourquoi il n'y aura pas de session de rattrapage pour les options du second semestre du master 2 DDL FLES AD. Enfin, le M2 ALC CISA demande de repousser les jurys en fin juin et octobre : est-ce que cela est possible ?*

*Caroline BERTONECHE : Il est possible d'organiser un oral au moyen d'un outil de visioconférence sans activer la caméra.*

*Noémie DUTILLEUL : Dans ce cas, il n'y a pas de problème d'inégalité de traitement.*

*Laurence VIANES : La demande de report de jurys est faite pour l'ensemble du Master ALC, et pas seulement pour le parcours CISA.*

*Cédric LAURENT : Pour le Master 2 DDL à distance, l'absence de seconde session avait été approuvée lors d'une précédente CFVU.*

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Nous souhaiterions avoir des précisions par rapport au master ALC, pour comprendre l'intérêt de décaler les jurys. Certains étudiants travaillent en été, et ne peuvent pas forcément préparer leur soutenance. Mais peut-être s'agit-il d'une demande des étudiants ?*

*Laurence VIANES : Je pense que le décalage des jurys de septembre en*

*octobre est demandé afin d'anticiper le fait que beaucoup d'étudiants qui avaient initialement prévu de soutenir en juin le feront finalement en septembre, parce qu'ils n'auront pas pu travailler avec les outils nécessaires, notamment de bibliothèque. Le responsable de ce master est en lien étroit avec les étudiants.*

## - Délibérations -

*Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences  
mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique  
→ LLASIC*

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de LLASIC sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	39
Membres représentés	2
Nombre de votants	41
Voix favorables	31
Voix défavorables	10
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de LLASIC.

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de LE**

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Les épreuves décrites comme étant des « écrits question » de la Licence LEA Anglais Italien correspondent-elles à des devoirs maison ou à des QCM ? Pour le master LLCER Etudes russes, il est fait mention d'un devoir surveillé comptant pour 50 % : s'agit-il bien d'une erreur ?*

*Sylvie MARTIN-MERCIER : A ma connaissance, il s'agit bien d'une question générale qui est posée et qui demande une rédaction et non pas une forme d'interrogation de type QCM.*

*Anne BROUZET : Concernant le master LLCER Etudes russes, il s'agit d'une erreur car il n'est effectivement pas possible d'organiser des devoirs surveillés.*

## - Délibérations -

*Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences  
mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique  
→ LE*

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de LE sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	39
Membres représentés	2
Nombre de votants	41
Voix favorables	31
Voix défavorables	8
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de LE.

## - Délibérations -

*Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences  
mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique  
→ DSDA*

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du DSDA sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	39
Membres représentés	2
Nombre de votants	41
Voix favorables	31
Voix défavorables	9
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du DSDA.

## - Délibérations -

*Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences  
mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique  
→ STAPS*

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de STAPS sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	39
Membres représentés	2
Nombre de votants	41
Voix favorables	31
Voix défavorables	6
Abstentions ou refus de prendre part au vote	4

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de STAPS.

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) du SDL**

*Gwenaël DELAVAL : Pour la première session, il est noté pour tous les enseignements : « Oral ou écrit (devoir maison ou questionnaire en ligne 1h maximum) ». On ne dispose donc pas des informations pour ce vote.*

*Anne BROUZET : Le choix de l'oral ou de l'écrit sera laissé à la discrétion de l'enseignant. Mais effectivement, il n'est pas précisé de quel type d'écrit il s'agirait.*

*Gwenaël DELAVAL : Il me semble que l'objectif que nous nous sommes fixé au départ n'était pas de laisser les MCCC à la discrétion de l'enseignant. Il me paraîtrait donc surprenant de soumettre cela au vote.*

*Anne BROUZET : Tout à fait, je ne faisais que relayer la remontée du SDL. Nous pouvons demander des précisions.*

Il est convenu de reporter le vote des MCCC du SDL à la prochaine CFVU, afin que la modalité d'évaluation de chaque épreuve soit reformulée et précisée.

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : La seconde partie du tableau est à préciser, notamment concernant les 60 % dont on ignore à quoi ils correspondent.*

*Anne BROUZET : Oui, nous demanderons au SDL de préciser cela également.*

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de l'IAE**

Kevin SUTTON indique que les MCCC de l'IAE sont désormais soumises à l'approbation des instances de Grenoble INP. Néanmoins, ces MCCC ayant initialement été approuvées par la CFVU de l'UGA, elles sont préalablement soumises à cette même commission pour avis.

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : C'est une bonne chose que nous puissions donner notre avis. Une grande majorité des masters seront évalués par rapport au contrôle continu et au mémoire. Le PCP prévoit des modalités particulières pour les étudiants qui ont dû écourter leur stage, voire qui n'ont pas pu l'effectuer : il faudra qu'elles soient bien prises en compte. Dans certains M2 (dont M2 Innovation et M2 Marketing parcours CMD), l'assiduité est requise pour un contrôle continu ainsi que pour le rattrapage, ce qui est en contradiction avec le PCP.*

## - Délibérations -

***Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences  
mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique  
→ IAE (pour avis)***

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'IAE sont soumises au vote, pour avis.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	39
Membres représentés	2
Nombre de votants	41
Voix favorables	31
Voix défavorables	6
Abstentions ou refus de prendre part au vote	4

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable à la majorité de ses membres présents et représentés, concernant les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'IAE.

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de FEG**

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Dans les MCCC du M1 EEET, il est indiqué que l'examen terminal pourra être sous forme de « questions de réflexion ». Dans le cadre du PCP, ces questions de réflexion doivent être posées en devoir maison : est-ce bien le cas ? Par ailleurs, le contrôle continu de l'UE Ressources, climat, énergie est totalement supprimé en faveur d'un contrôle terminal. Nous souhaiterions connaître les raisons de ce choix qui ne va pas dans le sens des préconisations du PCP.*

*Kevin SUTTON : Je n'ai pas les éléments pour vous répondre. Peut-être que l'exercice qui était pensé en contrôle continu ne pouvait pas faire sens à distance. Peut-être que le contrôle continu prévu initialement reposait sur un projet qui n'a pas pu être fait.*

*Anne BROUZET : Je constate que le tableau récapitulatif comporte des omissions. Certains masters n'y apparaissent pas mais sont bien soumis à l'approbation de la CFVU dans la mesure où ils ont été déposés sur Alfresco. Je les ajoute dans le tableau.*

## - Délibérations -

***Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences  
mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique  
→ FEG***

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de FEG sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	39
Membres représentés	2
Nombre de votants	41
Voix favorables	30
Voix défavorables	10
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de FEG.

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de l'IUGA**

*Elise PAUCOD : L'assiduité est maintenue pour deux projets de fin d'études du Master 2 Urbanisme et aménagement, parcours Urbanisme et projet urbain. Ceci nous paraît contraire au PCP.*

*Nicolas DOUAY : Il me semble que le projet de fin d'études est un autre nom que l'on donne au mémoire. Il s'agit d'un mémoire qui se base sur l'expérience réalisée dans le cadre d'apprentissage. Je ne sais pas comment interpréter cette notion d'assiduité, mais cela signifie peut-être le fait de rester en contact avec le lieu d'apprentissage si la continuité à distance est possible.*

*Kevin SUTTON : Tous les crédits sont rapportés sur la ligne « écrit et/ou oral ». Je propose que l'on raye cette mention qui crée de l'ambiguïté par rapport à la notion d'assiduité de manière générale.*

Il est convenu de supprimer la notion d'assiduité au projet d'études dans les MCCC du M2 Urbanisme et projet urbain.

## - Délibérations -

### *Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique → IUGA*

Il est décidé de supprimer la notion d'assiduité au projet d'études dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences du Master 2 Urbanisme et projet urbain.

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'IUGA sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	39
Membres représentés	2
Nombre de votants	41
Voix favorables	30
Voix défavorables	7
Abstentions ou refus de prendre part au vote	4

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'IUGA.

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de Polytech**

Anne BROUZET indique que les MCCC de Polytech sont soumises à la CFVU pour avis, de la même façon que l'ont été les MCCC de l'IAE.

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Le règlement des études est très imprécis et beaucoup d'étudiants nous ont indiqué que leurs professeurs continuent d'organiser les contrôles terminaux sous la forme de devoirs surveillés à distance. La CFVU n'est plus compétente pour poser le cadre, mais il serait important de donner notre avis. Le règlement des études étant trop imprécis, on ne sait pas s'il s'agit d'un contrôle terminal ou d'un contrôle continu. Les étudiants sont très inquiets, et malmenés dans la mesure où les professeurs maintiennent un niveau d'exigence élevé avec des devoirs surveillés à effectuer sur un temps précis. On espère que les professeurs feront preuve d'une grande bienveillance vis-à-vis des étudiants pour ces examens.*

*Gwenaël DELAVAL : Le CEVU de Grenoble INP n'a pas été saisi pour l'élaboration d'un PCP, ni pour des modifications de MCCC comme c'est le cas à l'UGA. Aucun avis contraignant ne sera donné, à aucun moment.*

*Kevin SUTTON : Grenoble INP est en train de construire un PCP, et le CEVU a été saisi à ce sujet et se réunit aujourd'hui même. Il y aura donc un texte, et il sera un peu moins prescriptif que celui de l'UGA.*

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Cela remet en question le lien qui existe entre les CAPM et l'université au niveau central.*

*Kevin SUTTON : Les CAPM gardent l'initiative de leurs RDE et MCCC, conformément aux statuts de l'UGA, et doivent rendre compte des décisions prises au niveau de la CFVU de l'UGA. Le PCP de l'UGA a été transmis à Christine CHIRAT, Vice-Présidente Formation, et Grenoble INP*

*s'en est inspiré en l'adaptant aux particularités de cette CAPM. Nous avons prévu des présentations des décisions de Grenoble INP et de l'IEP à une prochaine CFVU.*

## - Délibérations -

***Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences  
mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique  
→ Polytech (pour avis)***

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de Polytech sont soumises au vote, pour avis.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	37
Membres représentés	2
Nombre de votants	39
Voix favorables	30
Voix défavorables	6
Abstentions ou refus de prendre part au vote	3

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable à la majorité de ses membres présents et représentés, concernant les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences de Polytech.

## **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de ARSH**

*Antonin BECKER : Les étudiants des L2 et L3 SHA sont inquiets par rapport à l'UE 7 Discipline complémentaire. Il s'agit d'une UE très spécifique et technique qui est éloignée du cœur de leur formation et pour laquelle les étudiants rencontrent des difficultés chaque année. Ils ont demandé sa neutralisation au regard du contexte particulier, mais cela n'a pas été pris en compte par le conseil de l'UFR. Par ailleurs, les étudiants des M1 et M2 Histoire sont inquiets par rapport à leur rendu de mémoire, les bibliothèques étant fermées.*

*Kevin SUTTON : J'entends les inquiétudes des étudiants, mais les équipes pédagogiques et le conseil d'UFR ont estimé qu'il était possible d'évaluer l'UE 7 des L2 et L3 SHA sans pénaliser les étudiants. Néanmoins, je transmettrai cette préoccupation à la composante pour que le jury en soit informé.*

*Olivier OCCELLO : Le mémoire est un travail personnel qui s'étale sur les deux années de master. Pour le réaliser, il faut se référer à des ouvrages très rares, qui ne sont parfois plus édités et disponibles uniquement en BU. L'UFR ARSH n'a absolument pas adapté les dates de rendu de mémoire ni les dates de seconde session. Les étudiants ne vont pas pouvoir compléter leur mémoire avec leurs sources, ce qui va fortement dévaluer le travail qu'ils mènent depuis deux ans. Ce serait donc un investissement énorme pour un résultat gâché, aussi j'aimerais que nous trouvions une solution pour prendre en compte l'effet de la fermeture des BU sur les mémoires.*

*Kevin SUTTON : La situation est dégradée et les équipes pédagogiques recomposent leurs attentes par rapport à l'exercice. Dans le cadre d'un travail de mémoire, les phases de recherche et de rédaction sont importantes. Quant aux sources, les conditions ne sont pas ordinaires,*

*mais de plus en plus de sources sont éditées, et de plus en plus en ligne. Les équipes pédagogiques et les directeurs de mémoire adaptent leurs attentes à la situation exceptionnelle. L'acte de réalisation du mémoire demeure formateur.*

*Olivier OCCELLO : Le rendu ne va pas être satisfaisant sans les sources.*

*Kevin SUTTON : Ce ne sera en effet pas un mémoire comme en temps ordinaire. La qualité du mémoire s'apprécie aussi par rapport au contrat autour du sujet avec l'encadrant. La production peut répondre à des standards de qualité définis par le contrat fixé. Beaucoup de sujets ont été adaptés.*

*Olivier OCCELLO : Il est difficile de redéfinir deux mois avant le rendu, les attentes pour un travail mené pendant deux ans.*

*Kevin SUTTON : En Philosophie, il s'agit effectivement d'un travail sur deux ans, mais ce n'est pas le cas en Histoire et Histoire de l'Art.*

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Nous sommes en mesure de nous prononcer sur les MCCC de Musicologie et SHA, car nous avons eu le temps d'étudier les dossiers. En revanche, ce n'est pas le cas pour les autres formations dont les MCCC ont été déposées très tardivement sur Alfresco. Nous demandons donc un report de vote pour les autres formations.*

*Il est convenu de soumettre au vote uniquement les MCCC de Musicologie et de SHA, et de reporter le vote des autres MCCC de ARSH à la prochaine séance.*

## - Délibérations -

### *Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique → ARSH*

Il est décidé de soumettre au vote les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des Licences Musicologie et Sciences humaines appliquées (SHA), et de reporter le vote des autres modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UFR ARSH à la prochaine séance.

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences d'ARSH sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	37
Membres représentés	2
Nombre de votants	39
Voix favorables	29
Voix défavorables	6
Abstentions ou refus de prendre part au vote	4

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences d'ARSH.

- 1. Informations de la Présidente du Conseil Académique**
- 2. Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences mises en œuvre dans le cadre du plan de continuité pédagogique**
- 3. Questions diverses**

*Thierry KLEIN : Y a-t-il des directives pour gérer l'anonymat dans ces conditions ?*

*Kevin SUTTON : Il est possible de paramétrer Moodle pour faire en sorte que les devoirs maison soient anonymes lors de la correction. Un numéro est attribué à la copie et l'enseignant reporte la note au numéro.*

*Thierry KLEIN : Est-ce obligatoire ?*

*Kevin SUTTON : C'est fortement conseillé. Dès lors que l'on est dans un contexte de devoir maison, il n'y a pas le même lien que lorsqu'il s'agit d'une épreuve en temps limité.*

*Thierry KLEIN : Pour les examens terminaux, les équipes doivent-elles s'assurer de l'anonymat ?*

*Kevin SUTTON : C'est une possibilité offerte par la plateforme.*

*Gwenaël DELAVAL : A priori, les MCCC du CUEF ne seront pas présentées car les modalités resteraient inchangées. Néanmoins, les examens terminaux sur table sont remplacés par des questionnaires en ligne avec la même durée. Apparemment le Pôle réglementation a indiqué que cela rentrait dans le cadre du PCP, ce qui me surprend.*

*Kevin SUTTON : Il s'agit d'une question de formulation de ces MCCC à l'origine. S'il s'agissait par exemple d'une évaluation terminale écrite avec durée, le PCP autorise le basculement à distance sous la forme d'un questionnaire en ligne sans passage en CFVU.*

*Gwenaël DELAVAL : C'est la porte ouverte pour que toutes les composantes remplacent les examens sur table par un questionnaire en ligne d'une durée équivalente.*

*Kevin SUTTON : Les modalités de rédaction des MCCC sont assez*

*différentes d'une composante à l'autre. Le CUEF a fait ce choix, mais on voit bien que ce n'est pas le cas des autres composantes, qui en ont fait des rédactions plus précises qui doivent être soumises au vote de la CFVU.*

*Cédric LAURENT : Pour le LLASIC, il y a eu une autorisation de décaler les soutenances et les jurys au mois de septembre. Est-ce cadré par la CFVU ou les composantes sont-elles autonomes ? Ces changements ont des répercussions sur les inscriptions futures.*

*Kevin SUTTON : Les premières sessions sont maintenues. Dans la majorité des cas, les masters avaient déjà des sessions 2 au mois de septembre. Il est difficile de préjuger du volume d'étudiants qui reporteront leur soutenance en septembre.*

*Anne BROUZET : Concernant les aspects techniques, nous en parlerons directement avec nos collègues de la Cellule Apogée qui pourront préparer un petit mémo pour gérer ces changements.*

*Séverin CONSTANT-MARMILLON : Il est important que la CFVU examine les MCCC des composantes, même dans le cas où il n'y aurait pas de changement. La CFVU est en droit d'apprécier le passage d'un écrit à un questionnaire en ligne.*

*Kevin SUTTON : Nous pourrions demander à ces composantes de présenter les éléments mis en œuvre, en point d'information.*

**La séance est levée à 19h05.**

# **Annexe**

1 – Tableau récapitulatif des MCCC

# ANNEXE 1

**SUIVI DES NOUVELLES MODALITES D'EVALUATION**

COMPOSANTE	TYPE DIPLÔME (L, LPRO, M)	INTITULE DE LA FORMATION	commentaire réglementation	Date de dépôt sur Alfresco	Passage en conseil d'UFR
Médecine - Pharmacie	Formations de santé	2ème année de Médecine		23/04/2020	16/04/2020
		2e à 6e année de Pharmacie		28/04/2020	Conseil d'UFR plénier du 27 au 29/04
	LICENCE	L1/L2/L3 STS/Sciences de la vie/Biotechnologies pour la Santé		23/04/2020	
	LPRO	LP Sécurité et Prévention du Risque Alimentaire		23/04/2020	
		LP Biotechnologies, Bioanalyses, Bioprocédés		23/04/2020	
	MASTERS	<del>M1 Ingénierie de la santé Double Cours Santé,</del> <del>M1 Ingénierie de la santé Double Cours précoce santé,</del> M1 Ingénierie de la santé Sciences et Management des Biotechnologies <del>M2 Ingénierie de la santé Radioprotection</del>	Pour les M1 parcours Sciences de l'Ingénierie et du Médicament et Méthodes et Technologies de la Santé pas de changement Pour les autres M2 pas de changement non plus	23/04/2020 28/04/2020	
MEDIAT	DU	DU Conservateur bibliothécaire DU Assistant bibliothécaire	Neutralisation partielle d'EC dans UE. Avec report du % sur autre EC de la même UE. Autres épreuves identiques mais en distanciel, (qui porte l'augmentation du %) <b>Suppression notion d'heures pour les écrits n'étant pas questionnaire ou QCM.</b>	23/04/2020	14/04/2020

DLST		<p>L1 Sciences de la vie (SV)  L1 Sciences de la vie /SV international (BIO Int)  L1 Chimie / Chimie et biochimie (CeB)  L1 Chimie / Chimie -Biologie international (CHB int)  L1 Physique/Physique-chimie-méca-maths (PCMM)  L1 Physique/Physique-chimie-méca-maths international (PCM Int)  L1 Mécanique / Sc. pour l'ingénieur (SPI)  L1 Sciences et technologies / Physique musicologie (P&amp;M)  L1 Sc. de la terre (ST)  L1 Informatique/Info-Maths-Applications (IMA)  L1 Informatique/Info-Maths-Applications International (MIN Int)  L2 Sc. De la Vie / Biologie (BIO)  L2 Sc. De la Vie / Biologie International (BIO Int)  L2 Sc. De la Vie / Sc. de la vie et de la terre (SVT)  L2 Chimie / Chimie-Biologie (CHB)  L2 Chimie / Chimie-Biologie international (CHB Int)  L2 Chimie / Chimie (CHI)  L2 Physique / Physique - chimie (PHC)  L2 Physique / Physique - mécanique (PM)  L2 Physique / Physique - mécanique international (PCM Int)  L2 Sciences et technologies / Physique musicologie (P&amp;M)  L2 Mécanique/Génie Mécanique - Productique (GMP)  L2 Génie civil (GC)  L2 EEEA/Electronique-Energie Electrique-Autom.(EEA)  L2 Sc. de la terre/Physique-Sc. Terre et Environnemt-Méca (PSTEM)  L2 Sc. de la terre / Sc. de la terre et de l'environnement (STE)  L2 Mathématiques (MAT)  L2 Informatique/Maths-Info (MIN)  L2 Informatique/Maths-Info international (MIN INT)  L2 Informatique (INF)</p>	<p><b>Modifications apportées le 27/04 :</b>  - pour MEC402 : pour les deux sessions, 100% pour l'EC et 0% pour l'ET(au lieu de 75 et 25).  - GMP401, modification des coefficients de deux notes de session 1 (50/50 au lieu des 80/20 initiaux) ;  - CHI401, modification des coefficients de deux notes de session 1 (20/80 au lieu de 40/60) + modification des modalités de seconde chance (questionnaire en ligne en 1h au lieu de DM).</p>	23/04/2020 27/04/2020	27/04/2020
DROIT	LICENCE MASTER 1	Toutes Licences en Présentiel et en EAD Tous Masters 1		23/04/2020	16/04/2020
	LICENCES	Licence Arts du spectacle Licence Lettres Licence Infocom Licence Sciences du langage		23/04/2020	
	LPRO	LP Métiers du numérique		28/04/2020	

LLASIC	MASTERS	Master Didactique Des Langues à distance Master Info Com Master Arts Lettres Civilisations Master Journalisme Master Création Artistique		24/04/2020	16/04/2020
		Master Sciences du Langage		28/04/2020	
		Offre de formation complémentaire Licences	Modification faite le 30/04 matin : les enseignements neutralisés le sont pour les sessions 1 et 2 au lieu de session 1 seulement (concerne la L1)	24/04/2020 29/04/2020	
	DU	DU Français Langue Etrangère à distance DU Français Langue Etrangère IN SITU DU Parcours International Ahnui Normal University		24/04/2020	
LE	MASTERS	M1 Langues Litteratures, Civilisations Etrangères et Régionales	seules sont traitées les sessions 1 des semestres pairs	24/04/2020	27/04/2020
	LICENCES	Licences Langues Etrangères Appliquées Licences Langues Litteratures, Civilisations Etrangères et Régionales		27/04/2020	
DSDA	LICENCES	Année propédeutique Licence Chimie Licence Informatique Licence Physique	<b>Modifications apportées le 27/04 :</b> Quelques QCM sont devenus des questionnaires en ligne.	24/04/2020 27/04/2020	27/04/2020
STAPS	LPRO	LP Gestion et Développement des Organisations, des Services Sportifs et de Loisirs		24/04/2020	16/04/2020
	MASTERS	M1 - M2 STAPS tous parcours		24/04/2020	
IUT 2	LPRO	<del>LP Comptabilité et paie/LP Fiscalité</del>	<del>Passage en CC intégral en session 1-</del> <del>Les autres LP de l'IUT 2 sont en CC intégral.</del>  Pour toutes les LPro et parcours de licence portées par l'IUT2 : Suppression de toutes les durées d'épreuves en session 2	27/04/2020	06/05/2020
SDL	tous niveaux	cours de langues	Offre thématique : l'épreuve écrite sera un DM ou un questionnaire en ligne d'1 heure (au choix en fonction des enseignants) <b>Reformuler et préciser la modalité d'évaluation pour chaque épreuve. A représenter lors d'une prochaine CFVU.</b>	27/04/2020	Bureau du 10 avril
	LICENCES	Management			

IAE	MASTERS	Master Comptabilité Contrôle Audit Master Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel Master Entrepreneuriat Master Finances Master Gestion de Production, Logistique, Achats Master Gestion des Ressources Humaines Master Innovation Master Management des Administrations et des Entreprises Master Marketing Master Management des Systèmes d'Information		27/04/2020	
FEG	LICENCES	Licence Economie Gestion Grenoble		28/04/2020	28/04/2020
		Licence Economie Gestion Valence Licence 2 et 3 MIASHS parcours Mathématiques - Informatique - Economie		29/04/2020	
	MASTERS	MIASHS parcours chargé d'études économiques et statistiques Economie de l'Environnement de l'Energie et des Transports Economie des organisations Economie du développement Sciences sociales.	ajout modalité d'examen pour une UE, oubliée ajout des mesures dérogatoires en commentaire	27/04/2020 28/04/2020 28/04/2020 28/04/2020	
	LPRO	LP Métiers des ressources naturelles et de la forêt LP Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement		28/04/2020	
	LPRO	LP Métiers de la GRH		29/04/2020	
IUGA		DU Cartographie, Systèmes d'Information Géographique et analyse de données - C-SIGAD LPro Guide conférencier Lpro Concepteur de produits touristiques patrimoniaux Lpro Gestionnaire des espaces naturels de loisirs. Licence Géographie et Aménagement Master Géographie, Aménagement, Environnement, Développement Master Urbanisme et Aménagement	Dans parcours M2 UPU, supprimer la notion d'assiduité au projet d'étude.	29/04/2020	28/04/2020

POLYTECH	Formations Ingénieurs	Toutes formations	1 Avenant au RDE commun à l'ensemble des écoles du réseau 1 document plus détaillé indiquant les nouvelles modalités d'évaluation mises en place * le jury de diplôme du mois de décembre est un jury "balai" qui a toujours existé, et qui sert notamment à la validation du niveau d'anglais.	29/04/2020	
ARSH	LICENCE/M2 LICENCE M2 LICENCE LICENCE/M1 LICENCE LICENCE	<del>Mention HISTOIRE</del> HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE <del>HISTOIRE DE L'ART</del> MUSICOLOGIE PHILOSOPHIE SHA Offre options internes	Pas de modification sur semestre 1. Pas de modifications sur les M1  Parcours L1 HA-LM/tous parcours L2/L3/M2 : Pas de modification sur semestre 1. Pas de modifications sur les M1  Pas de modification sur semestre 1. Pas de modifications sur les M2 Pas de modification sur semestre 1 <b>Report des mentions barrées à l'approbation du 6/05.</b>	29/04/2020	28/04/2020